

Prix OCIRP « Acteurs économiques & Handicap » : Initiatives et projets innovants, le Baromètre 2009

Faire évoluer les mentalités, révéler les actions d'insertions positives, communiquer sur les initiatives innovantes, sont les fondements mêmes de l'OCIRP et de son Prix « Acteurs économiques & Handicap ». Avec 166 dossiers exploités en 2009, le Prix OCIRP mobilise les acteurs économiques toutes catégories confondues.

Au regard de cette mobilisation et des motivations des acteurs, l'OCIRP a souhaité mettre en place un baromètre qui constitue une lecture analytique des dossiers reçus. Grâce à la publication de ce Baromètre, l'ensemble des actions présentées est à l'honneur.

Le faire savoir participe à cette prise de conscience collective, tant au sein des entreprises, que dans la vie quotidienne et sociale de tous.

Ces acteurs, en adressant un dossier de candidature présentant une action innovante menée en faveur des personnes handicapées, semblent répondre à un double objectif :

* Grâce à la médiatisation du prix, faire connaître plus largement leur initiative et favoriser sa diffusion et sa reproductibilité, totale ou partielle. Ils souhaitent voir reconnue l'exemplarité de leur projet ;

* La soumission d'un dossier au jury du Prix OCIRP est aussi l'occasion pour eux de voir reconnus et de valoriser en interne, et en externe le travail et les efforts fournis par l'équipe. L'enjeu de la reconnaissance par les pairs est certainement l'une des motivations principales des acteurs en lice

pour qui le Prix OCIRP est l'occasion de faire valoir la multi-dimensionnalité de leur projet : individuel et collectif, généreux et professionnel, engagé et responsable.

Il faut entendre le terme baromètre dans une double acception :

* A travers l'appel à projet et à concours et à la désignation de lauréats par un jury diversifié, le Prix donne depuis 2008 la « température » de l'innovation sociale et managériale des acteurs économiques en matière de handicap ;

* La lecture précise et l'analyse du contenu des dossiers permettront à l'avenir de proposer une connaissance de la nature des projets, des moyens engagés, des solutions trouvées et des variations d'investissement des différents acteurs dans ce domaine.

Pour participer à la 3^{ème} édition du Prix, vous pouvez toujours télécharger le dossier de participation sur le site web dédié : www.exempleasivre.fr ou à partir des liens disponibles depuis le site de l'ICOSI : www.icosi.org.

Le Baromètre est consultable sur ces mêmes sites.

Information :

OCIRP
Florence SORIN-GOMEZ, Chef projet
Handicap
10 rue Cambacérès - 75008 Paris
Tél : 01 44 56 22 56 - Fax : 01 49 24 06 27
Site web : www.exempleasivre.fr

Communiqué de la CG Scop : Une nouvelle marque et de nouvelles ambitions pour les co-entrepreneurs : « Les Scop, sociétés coopératives et participatives »

Nous venons de vivre la crise planétaire la plus importante depuis un siècle. Démantèlement, délocalisation, destruction d'emplois mais aussi super-bonus, parachutes dorés sont les signes d'un système inefficace et surtout inéquitable.

Pourtant dans ce paysage tourmenté, des entreprises progressent. Elles sauvent des emplois, elles en créent, elles prospèrent malgré la concurrence nationale et internationale et réussissent à conjuguer efficacité et bien être des salariés.

Fortes de la réponse innovante et moderne qu'elles apportent, ces entreprises affirment leur ambition de développement dans tous les métiers et lancent leur nouvelle identité autour d'une marque unique, claire, fédératrice.

Une nouvelle appellation : Les Scop

“Les Scop” est la façon la plus naturelle de nommer l'ensemble des entreprises ayant opté pour le statut Scop (Société Coopérative de Production). Ce nom court, percutant remplace l'appellation “Scop entreprises”. Il rassemble également les Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

L'article “Les” ajouté au mot “Scop” souligne la dimension plurielle et collective d'un mouvement animé par la volonté de co-entreprendre.

Un déroulé : Sociétés coopératives et participatives

“Participatives” souligne la pleine implication des salariés dans le projet de l'entreprise, tant par le partage des résultats que par la participation au capital et aux décisions. “Participatives” souligne aussi la vocation des Scic à rassembler toutes les catégories d'associés. “Participatives” supprime l'ambiguïté du terme “Production”, souvent associé à la seule production de biens matériels alors que les Scop sont présentes dans tous les métiers.

Une signature de marque : La démocratie nous réussit

Les Scop incarnent la démocratie dans l'entreprise. Leur réussite dans la durée démontre que le principe “1 salarié associé = 1 voix”, loin d'être un frein, est un atout et permet d'impliquer le plus grand nombre. La démocratie nous réussit souligne autant la santé financière des Scop que l'épanouissement de ceux qui y travaillent. Conçue pour servir durablement la dynamique de succès des Scop, la signature est une invitation à rejoindre un mouvement qui prend chaque jour plus d'ampleur et de sens.

Information :

Confédération Générale des SCOP

37 rue Jean Leclaire - 75017 Paris

Tél : 01 44 85 47 00 - Fax : 01 44 85 47 10

E-mail : les-scop@scop.coop

Site web : www.les-scop.coop



Fiche-Information

N°19 - Mars 2010



GROUPE
CREDIT COOPERATIF

Communiqué de presse : **Hugues Sibille nommé Vice-Président du Crédit Coopératif**

Le Conseil d'Administration du Crédit Coopératif du 26 janvier 2010 a nommé Hugues SIBILLE Vice-Président, après qu'il ait été coopté comme Administrateur au titre de sa présidence de l'Institut de Développement de l'Economie Sociale.

Jusqu'à Directeur Général délégué, Hugues SIBILLE a rejoint le Président Jean-Louis BANCEL pour travailler, à ses côtés, à l'animation du Conseil d'Administration et à la présence du Crédit Coopératif dans l'économie sociale sans rivage.

Hugues SIBILLE pilotera le capital investissement dans l'économie sociale à travers le Groupe ESFIN-IDES et impulsera les partenariats stratégiques dans ce secteur.

Hugues Sibille

58 ans, trois enfants.

Président Directeur Général du groupe de conseil Ten (1980-1997), il est nommé Délégué interministériel à l'économie sociale en 1998. En 2001, il devient Directeur des partenariats de la Caisse des Dépôts en charge notamment de la création des petites entreprises et de l'économie sociale.

Il rejoint le Crédit Coopératif en 2005, devient Directeur général délégué, Adjoint du Président, en charge des partenariats

jusqu'en janvier 2010, où il est nommé Vice-Président.

Il préside l'AVISE (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques) qui regroupe la Caisse des Dépôts et les partenaires de l'économie sociale, dont le Crédit Coopératif. Il préside, depuis novembre 2008, le groupe ESFIN-IDES, outil de fonds propres au service des entreprises de l'économie sociale.

17 février 2010

Contact Presse :

Groupe Crédit Coopératif :
72, avenue de la Liberté
BP 211 - 92002 Nanterre Cedex
Site web : www.credit-cooperatif.coop

Claude SEVAISTRE

Tél : 01 47 24 80 71

Laure CAPBLANCQ

Tél : 01 47 24 80 64

* **Le Crédit Coopératif** est une banque coopérative dont la vocation est de concourir au développement des entreprises d'économie sociale, associations, coopératives, mutuelles, groupements d'entreprises, dans une logique de réponse à leurs besoins et de coproduction de services. De la proximité avec ses sociétaires est né le premier placement solidaire, dès 1983. Pionnier de la finance éthique et solidaire, le Crédit Coopératif met son expertise au service de ses clients et partenaires attentifs à la promotion d'une économie et d'une finance respectueuses de l'homme et de son environnement.



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Conférence européenne « Le secteur financier, acteur de l'intégration sociale »

Jeudi 11 mars 2010 - Comité économique et social européen, Bruxelles

Un changement de paradigme s'impose en matière de modèle de développement économique pour faire face aux réalités économiques, sociales et environnementales de ce début de XXI^{ème} siècle. Parmi les pistes qui se dessinent figure une nouvelle conception de l'économie qui prendrait en compte la valeur ajoutée sociétale des activités, en l'occurrence, l'impact de celles-ci sur la cohésion sociale et partant, sur l'intégration des personnes en situation de précarité.

Dans le cadre de l'Année européenne 2010 de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Think Tank européen *Pour la Solidarité* pense que le secteur financier a un rôle sociétal majeur à jouer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qu'il est nécessaire de mettre en évidence, de développer et d'encadrer.

Objectifs de la conférence :

Face aux enjeux actuels de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté, le secteur financier a-t-il un rôle à jouer pour favoriser l'inclusion financière des personnes ?

Quelles sont les limites et les opportunités pour le secteur financier (banques et assurances) d'investir dans le développement de produits « sociaux » :

* Un cadre réglementaire au niveau national ou européen est-il nécessaire et lequel ? Existe-t-il des alternatives ?

* Quelles initiatives existent déjà en matière de produits bancaires ou d'assurance, notamment en matière d'investissement socialement responsable et de microcrédit ?

* De quelle manière le secteur financier pourrait-il utiliser le levier de l'Année européenne 2010 pour développer des projets et/ou des actions de communication autour de l'inclusion financière ?

Cette rencontre se déroulera :

Le jeudi 11 mars 2010,
de 9h à 16h

Au Comité économique et social européen,
99, rue Belliard - Bruxelles.

Téléchargez le programme :

<http://www.pourlasolidarite.be/IMG/pdf/Programmeinnovationsecteurfinancier.pdf>

Information / inscription :

**Think Tank européen *Pour la Solidarité*
Nadia BRAHMIA**

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles

Tél : +32 2 535 06 88

Fax : +32 2 539 13 04

E-mail : nadia.brahmia@pourlasolidarite.eu

Site web : www.pourlasolidarite.eu

Petit-déjeuner de l'AFERP :
« Les incidences de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale sur “La Représentativité” »
Mardi 16 mars 2010, Paris

Le prochain Petit-déjeuner organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se tiendra le mardi 16 mars 2010 sur le thème : **« Les incidences de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale sur “La Représentativité” »**.

En abrogeant l'article L.2122-1 du Code du Travail, selon lequel « tout syndicat professionnel affilié à une organisation représentative au plan national est considéré comme représentatif dans l'entreprise », la loi du 20 août 2008 signe l'arrêt de mort de la présomption irréfragable de représentativité. Pour autant, condamnée, la présomption survivra, au moins partiellement, jusqu'en 2013, voire jusqu'en 2017.

Désormais, la représentativité devra, dans tous les cas, et pas seulement dans certains, être prouvée.

Aux cinq anciens critères de la loi de 1950, sont substitués sept critères dont l'un - l'audience - est à l'évidence prépondérant. Dans le même temps, on observe qu'à côté de la grande représentativité, se profile une sorte de « petite représentativité ».

Sujet sensible, la réforme de la représentativité sera l'occasion d'apporter certains éclairages sur nombre de questions qui ne manqueront pas de susciter un débat animé.

La présentation générale des travaux sera réalisée par Jean-Michel OLIVIER, Président de l'AFERP.

Par la suite interviendront : **Charles-Louis MOLGO**, Chef du Bureau des Relations collectives du Travail ; **Jean-Henry PYRONNET**, Directeur Adjoint des Relations individuelles et collectives du Travail, Direction Générale du Travail, Ministère du Travail et des Relations sociales et **Aude PINGUENET**, Déléguée Fédérale, Service Juridique, Fédération F.O. Métallurgie.

Cette rencontre se déroulera :
de 8h15 à 10h45,
en Sorbonne,
Salle des Commissions (2^{ème} étage)
46 rue Saint Jacques - 75005 Paris

Information / inscription :

AFERP
Bernard MOURGUES, Coordinateur
43 rue Pierre et Marie Curie
92160 Antony
Tél / Fax : 01 42 37 22 89
E-mail : bernard.mourgues1@sfr.fr

Assemblée régionale et Convention coopérative européenne : « Innovation et coopération, principes clés pour la croissance et la création de coopératives » Du 19 au 21 avril 2010 - Moscou, Russie

Riche de ses valeurs fondamentales, le mouvement coopératif est plus que jamais prêt à relever les nombreux défis d'une société subissant de plein fouet la crise économique, sociale et financière mondiale.

En effet, les entreprises coopératives affirment qu'une autre forme d'économie est possible et elles le démontrent depuis 150 ans.

Leurs forces et atouts se déclinent à travers, notamment, l'efficacité économique, la gestion démocratique et participative et la responsabilité sociale.

L'entrepreneuriat coopératif constitue donc une réponse moderne aux attentes et aspirations des citoyens et des gouvernements démocratiques. Et de fait, la formule coopérative apparaît de plus en plus comme un puissant levier de croissance et de développement durable.

Même en période de grave récession, elle demeure un gage de créativité et d'innovation comme en témoigne l'augmentation constante des créations de coopératives.

L'Assemblée Régionale de Cooperatives Europe de 2010 qui se déroulera le 19 avril se poursuivra par la Convention Coopérative européenne les 20 et 21 avril et aura pour thème général : « Innovation & coopération: principes clefs pour la création et la croissance des coopératives ».

Trois ateliers seront consacrés à l'étude approfondie du potentiel de développement de l'entrepreneuriat coopératif :

- * Nouveaux secteurs de développement coopératif ;
- * Les modèles de croissance de l'entreprise coopérative ;
- * Promotion et modernisation de l'image coopérative.

Le dernier atelier présentera les enjeux de 2012, déclarée « Année internationale des coopératives » par les Nations unies. Elles reconnaissent donc que le modèle coopératif est un partenaire important pour le développement économique et social et elles appellent les gouvernements, les institutions internationales et autres parties prenantes à soutenir le développement et la croissance des coopératives dans le monde. Cet atelier aidera Cooperatives Europe et ses membres à réfléchir sur la manière d'utiliser cette « année coopérative » pour poursuivre ses objectifs.

Information / inscription :

Cooperatives Europe
Avenue Milcamps 105
1030 Bruxelles - Belgique
Tél : (32/2) 743 10 33
E-mail : office@coopseurope.coop
Site web : www.coopseurope.coop



L'Europe au secours de la Grèce, une démarche désintéressée ?

Par Lydie GAUDIER, Think Tank européen Pour la Solidarité

La Grèce affiche un déficit budgétaire impressionnant : 12,7% pour 2009, soit bien plus que les 3% prévus dans le Pacte de Stabilité et de Croissance. Elle met donc la zone Euro et la situation économique des autres Etats membres sous pression. A situation d'urgence, réponse d'urgence... Les 27 se sont réunis hier à Bruxelles sous la Présidence d'Herman VAN ROMPUY. Le but ? Etablir un plan de sauvetage.

La « solidarité » dites-vous ?

Pour bénéficier du soutien des autres pays européens, la Grèce va devoir adopter un plan d'austérité drastique. Parmi les mesures envisagées : réformes fiscales et lutte contre la fraude, recul de deux ans de l'âge du départ à la retraite d'ici à 2015 et réduction sévère des dépenses dans la fonction publique.

Nous regrettons que la priorité de l'Europe consiste à rassurer les investisseurs et stabiliser le cours de l'Euro par essence volatile et spéculatif, alors que le développement d'une stratégie économique et sociale au bénéfice de tous les citoyens piétine.

Nous le déplorons car nous savons que 80 millions de personnes en Europe vivent

actuellement en situation de précarité. Dans ce contexte, et qui plus est, dans le cadre actuel de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, est-il réellement opportun d'utiliser de vieilles recettes qui ont montré leurs limites ? Il nous semble que le passé a déjà démontré que promouvoir la croissance économique à tous crins, les réductions des dépenses publiques et des budgets sociaux etc. n'était pas la panacée.

Un changement de paradigme est nécessaire. Car seul un modèle de société novateur permettra à l'Europe de préserver à moyen et long terme les conditions nécessaires à la réalisation de l'objectif décidé à Lisbonne en 2000 de parvenir à « une nouvelle économie sociale de marché durable, une économie plus intelligente et plus verte, dans laquelle notre prospérité proviendra de l'innovation et d'une meilleure utilisation des ressources, et dont le principal moteur sera la connaissance ».

Lydie GAUDIER,

Directrice des projets de Pour la Solidarité

E-mail : lydie.gaudier@pouirlasolidarite.eu

Site web : www.pouirlasolidarite.eu

La rubrique « Libre Expression » ouverte à nos adhérents et sympathisants.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos notes d'humeur ou réactions à l'actualité (au secrétariat de l'ICOSI : info@icosi.org). Les sujets sociétaux, l'économie sociale, le dialogue social et la coopération internationale ou l'aide au développement peuvent en faire partie. Cette liste de sujets n'est cependant pas exhaustive !

Les textes publiés n'engageront bien entendu que la responsabilité de leurs auteurs.